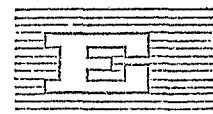
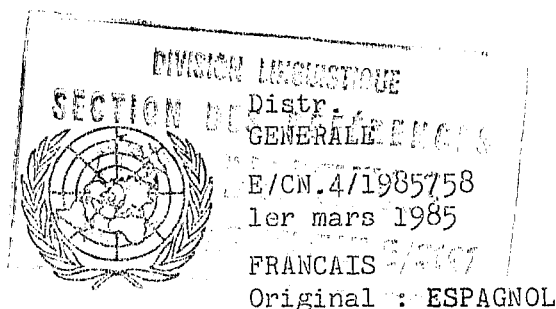


NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarante et unième session

Points 8, 9, 10, et 12 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA JOUISSANCE EFFECTIVE, DANS TOUS LES PAYS,
DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS PROCLAMES
DANS LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME ET
DANS LE PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS ECONOMIQUES,
SOCIAUX ET CULTURELS, ET ETUDE DES PROBLEMES PARTICULIERS
QUE RENCONTRENT LES PAYS EN DEVELOPPEMENT DANS LEURS EFFORTS
TENDANT A LA REALISATION DES DROITS DE L'HOMME

LE DROIT DES PEUPLES A DISPOSER D'EUX-MEMES ET SON APPLICATION
AUX PEUPLES ASSUJETTIS A UNE DOMINATION COLONIALE OU ETRANGERE
OU A L'OCCUPATION ETRANGERE

QUESTION DES DROITS DE L'HOMME DE TOUTES LES PERSONNES SOUMISES
A UNE FORME QUELCONQUE DE DETENTION OU D'EMPRISONNEMENT

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES
FONDAMENTALES, OU QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE, EN
PARTICULIER DANS LES PAYS ET TERRITOIRES COLONIAUX ET DEPENDANTS

Note verbale, en date du 28 février 1985, adressée au Président de la
Commission des droits de l'homme par la Mission permanente du Guatemala
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

La Mission permanente du Guatemala auprès de l'Office des Nations Unies et des organismes internationaux à Genève ... se permet de joindre en annexe à la présente note, au titre des points 8, 9, 10 et 12 de l'ordre du jour, le texte d'une déclaration de la délégation permanente du Guatemala qu'elle demande de bien vouloir faire distribuer en tant que document officiel de la quarante et unième session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

La Mission permanente serait reconnaissante aussi que cette déclaration soit portée à la connaissance du Vicomte Colville of Culross, Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation au Guatemala.

Annexe

DECLARATION ECRITE PRESENTTEE PAR LA MISSION PERMANENTE DU GUATEMALA AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISMES INTERNATIONAUX AYANT LEUR SIEGE A GENEVE AU TITRE DES POINTS 8, 9, 10 et 12 DE L'ORDRE DU JOUR DE LA QUARANTE ET UNIEME SESSION DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME.

1. Au titre des points 8, 9, 10 et 12 de l'ordre du jour de la quarante et unième session de la Commission des droits de l'homme, cinq organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif (catégories I et II) ont présenté des déclarations écrites dans lesquelles le Gouvernement guatémaltèque est accusé de prétendues violations des droits de l'homme.

Année après année, depuis que le Guatemala a été choisi comme première cible de la subversion internationale en Amérique centrale, les accusations de ce genre, accompagnées d'arguments éculés ne cessent de se répéter.

C'est comme si acteurs et actions s'unissaient pour faire se dresser un chœur qui donne l'impression d'être l'écho d'une opinion accusatrice universelle.

L'idée, maintenant clairement établie, est d'agir sur l'esprit de ceux qui sont appelés à porter un jugement sur la situation des droits de l'homme au Guatemala et à les amener à présenter et à approuver des résolutions exprimant une condamnation tacite à l'encontre du Gouvernement guatémaltèque.

Il n'est donc pas surprenant que cette année, nous assistions à un phénomène similaire, notamment parce que :

- 1.1. l'évolution du retour au système démocratique,
- 1.2. l'échec manifeste des actions militaires subversives sur notre territoire,
- 1.3. le succès de la reconstruction nationale, au niveau tant politique que social,
- 1.4. les preuves à décharge fournies au Rapporteur spécial par différents milieux guatémaltèques, et
- 1.5. les nombreux renseignements que la Mission permanente du Guatemala à Genève a fait parvenir à la Commission des droits de l'homme, en la personne du Directeur du Centre pour les droits de l'homme et de membres de la Commission.

Ont contribué à dénoncer en quelque sorte, l'incohérence d'un grand nombre des arguments réitérés sous forme d'accusations.

2. Au niveau national, le Gouvernement guatémaltèque a réagi devant l'agression armée des forces politiques qui, sous le nom de groupes de guérilleros et de terroristes, ont semé la destruction et la mort depuis maintenant plus de 20 ans, dans certaines régions du pays, en mettant en oeuvre :

- 2.1 un plan constructif d'organisation sociale pour la défense et le développement des communautés et,
- 2.2 un plan politique qui établit la libre participation de la population au processus de démocratisation, dont il a même ouvert les portes aux courants d'idéologies extrémistes qui sont professées par les protagonistes de la violence.

Ces plans se sont concrétisés par des travaux qui s'offrent à la vue de ceux qui veulent visiter le Guatemala avec un esprit objectif parce que tous ceux qui l'ont déjà fait ont été nos meilleurs défenseurs.

3. Il n'y a pas de terres dévastées au Guatemala. Il n'y a pas de génocide. Mais il y a, c'est certain, de la violence parce que quelques groupes relativement peu importants de Guatémaltèques, alliés à des étrangers qui professent des idées politiques dictatoriales, croient qu'ils peuvent arriver au pouvoir en prenant la voie de la violence et ils se livrent à toutes sortes d'actions illégales et immorales pour réaliser leur dessein.

4. C'est uniquement parce qu'elles dépendent et sont alimentées de l'extérieur que, depuis tant d'années, ces organisations militaires et politiques peuvent exister et poursuivre leurs activités destructrices; en effet :

4.1 les armes qu'elles utilisent viennent de l'extérieur;

4.2 leurs campagnes de "désinformation" sont menées par le biais d'organisations similaires, qui se trouvent aussi à l'extérieur;

4.3 les ressources nécessaires pour financer les opérations du front militaire dans le pays et du front politique à l'étranger proviennent elles aussi en grande partie de l'extérieur. (Nous disons en grande partie parce que certains faits montrent que ces organisations se procurent aussi des fonds dans le pays, en procédant à des exactions - vols, attaques, enlèvements, extorsions, etc. - dans différents secteurs de la population guatémaltèque.)

4.4 L'entraînement et la préparation idéologique des cadres (commandement et soutien politique et militaire) se font aussi à l'extérieur.

Quoique les pays qui protègent ou permettent cette agression contre la vie, la sécurité, la paix, le travail et la dignité des Guatémaltèques tentent d'occulter leur ingérence dans les affaires intérieures du pays, c'est seulement avec leur complicité délibérée que ces activités peuvent se poursuivre.

5. Le Gouvernement guatémaltèque rejette avec la plus grande énergie la prétention absurde qui consiste à attribuer au Gouvernement guatémaltèque une doctrine de violation systématique des droits de l'homme et à essayer de l'accuser d'agir à l'encontre de la population civile.

S'il existe des zones de conflit, c'est parce que les factions de guérilleros et de terroristes ont en partie assujéti la population de ces zones par le chantage qu'elles exercent en faisant régner la terreur. C'est ainsi que ces factions sont arrivées à obliger quelque milliers de paysans à abandonner leurs foyers pour se réfugier dans les montagnes ou dans les territoires voisins et à faire peser avec le plus grand manque de scrupule sur le Gouvernement guatémaltèque la responsabilité de cette situation.

6. Il est donc évident que si les groupes armés s'opposent au gouvernement, préparent et exécutent des plans pour prendre le pouvoir par la violence, celui-ci doit mettre en oeuvre les plans de défense correspondants, mais ces plans visent précisément, dans le cadre d'une responsabilité légale et morale inéluctable, à protéger et à défendre la population.

Les pôles de développement et les nouveaux villages destinés à accueillir les réfugiés et les personnes déplacées, auxquels des services publics et une protection sont offerts pour leur permettre de mener leurs activités sociales, politiques et économiques dans la paix et la sécurité, répondent à l'objectif visé.

Dans le cadre des efforts faits pour soustraire la population à la menace et aux pressions imposées par les groupes armés illégaux, alimentés de l'extérieur, ces plans ont été si efficaces que c'est précisément à cause d'eux que des accusations proférées oralement ou par écrit déforment une réalité que seul le paysan guatémaltèque, auquel les initiatives gouvernementales ont le plus bénéficié, peut juger avec une impartialité absolue.

7. Grossir de façon tendancieuse le chiffre des personnes déplacées, réfugiées ou disparues ou victimes d'une autre forme de violence et, plus particulièrement, calomnier le gouvernement en l'accusant d'être responsable de la situation est une immoralité que seule une sympathie mal dissimulée envers les vrais protagonistes de la violence peut justifier.

Ceux qui agissent ainsi prétendent faire croire, hors du Guatemala, que les guérilleros et les terroristes qui dévastent certaines régions de notre territoire sont des créatures innocentes qui, au lieu de la mort, de la douleur et de l'angoisse, distribuent des fleurs, des sourires et le bien-être.

Il ne faut pas se laisser tromper. Ce sont les soldats d'une cause qui repose sur des principes idéologiques préconisant la domination mondiale et l'assujettissement des peuples à la férule de dictatures d'Etat.

8. S'ils ont choisi la voie de la violence, ce n'est pas faute d'options politiques, mais parce qu'ils sont parfaitement conscients que jamais il ne pourront parvenir au pouvoir par la voie démocratique de l'élection.

Ils se livrent à la violence, avec toutes les conséquences désastreuses qui en découlent pour le peuple guatémaltèque et ajoutent à la violence physique contre la population une violence psychologique perpétrée de l'extérieur, en présentant hypocritement cette population comme victime en même temps qu'ils l'accusent des atrocités les plus abominables, tout en sachant qu'ils mentent de façon criminelle puisque les soldats de l'armée guatémaltèque, citoyens en uniforme pendant la durée légale du service militaire dans le pays (18 mois seulement), font eux aussi partie de la population.

Les organisations internationales qui, peut-être par naïveté, acceptent ces mensonges, qu'elles font leurs et portent devant la Commission pour accuser le Gouvernement guatémaltèque, ne se rendent pas compte qu'elles servent une cause qui les éloigne de la défense légitime des droits de l'homme, de droits qu'un gouvernement démocratique, constitutionnel et issu de l'expression la plus authentique de la volonté populaire tel que celui qui, aux dates qui ont déjà été indiquées à la Commission des droits de l'homme, sera élu cette année-même au Guatemala, peut assurément protéger mieux qu'une dictature telle que celle de l'opposition armée et violente essaye d'imposer.